

Le Bulletin canadien inclus dans le Journal de la FIOE?

Le Bulletin canadien sera dorénavant inséré dans le Journal de la FIOE [IBEW Journal]. Cette idée pratique de réunir l'information d'une façon globale représente aussi une économie considérable! Maintenant que nous avons mis au point le procédé pour notre nouvelle publication, nous croyons pouvoir vous offrir le Bulletin trois fois par année.

Bulletin Canadien



Juin 2003



LA FIOE ET L'ÉVALUATION SUR LA NÉCESSITÉ DES COMPÉTENCES ESSENTIELLES



FRATERNITÉ
INTERNATIONALE DES
OUVRIERS EN ÉLECTRICITÉ
PREMIER DISTRICT

DON LOUNDS
Vice-président international

EDWIN D. HILL
Président international

JERRY J. O'CONNOR
Secrétaire trésorier
international

JOE FASHION
Membre du Conseil
exécutif international
8^e district



CI-DESSUS, LES MEMBRES DU COMITÉ NATIONAL DE TRAVAIL DE LA FIOE SUR LES COMPÉTENCES ESSENTIELLES LORS DE LEUR PREMIÈRE RENCONTRE EN NOVEMBRE 2002. DE GAUCHE À DROITE: JOHN BRIEGEL, YVES ST-GERMAIN, DON LOUNDS, ROSS GALBRAITH, ROD GOY, PATRICK VLANICH, GARY LEHMAN, FERN TARDIF, RICK LOUSIER, ED NOTT ET JERRY WILSON.

Pratiquement tous les emplois requièrent une diversité dans les compétences essentielles [résolution de problème, utilisation de l'informatique] ce qui permet aux travailleurs d'effectuer les tâches reliées à une occupation et d'acquérir de nouvelles compétences. Pour les électriciens par exemple, leurs aptitudes en lecture et en calcul leur permettent d'interpréter le Code canadien de l'électricité.

Les représentants au service à la clientèle utilisent la communication verbale ainsi que leurs aptitudes en informatique pour répondre à la clientèle. Les changements dans le milieu du travail tels que la nouvelle technologie placent la barre plus haute en ce qui a trait à la complexité des compétences essentielles et techniques maintenant requises au travail.

L'année dernière, le bureau du Premier District de la FIOE au Canada entreprenait un Projet de recherche afin d'identifier les apprentissages nécessaires aux membres de

la FIOE pour obtenir les compétences essentielles. Ce projet met de l'avant une formation continue pour le développement de stratégies et de ressources connexes. Un processus de consultation est présentement en cours auprès des divers partenaires de l'industrie [formateurs, compagnons, apprentis, entrepreneurs, employeurs, gouvernements provinciaux].

Un Comité national de travail a été créé afin de mener à bien ce projet et ses membres se réuniront en juin 2003 pour finaliser le rapport. Le Vice-président international Don Lounds a invité le Comité de travail à présenter les résultats de cette recherche lors de la Conférence canadienne annuelle de 2003.

La FIOE tient à remercier le Secrétariat national à l'alphabétisation ainsi que le Développement des ressources humaines Canada pour leur aide financière.

éditorial



Don Lounds
Vice-président international

Suite à la lecture de ce Bulletin, je suis convaincu que vous réaliserez une fois de plus les avantages d'être regroupés. Les gains obtenus par la négociation collective en sont la preuve. De plus, notre affiliation au CTC nous offre la possibilité de profiter de deux programmes intéressants.

Le premier consiste en une possibilité de se procurer à rabais un ordinateur Compaq, un produit de haute qualité. La compagnie Compaq peut également fournir un service de livraison et une garantie pour tout le Canada. Le second programme concerne le régime d'avantages de l'Association des syndiqués retraités du Canada (ASRC). La force d'un regroupement de plus de 50,000 membres permet à l'ASRC de bénéficier d'un régime d'avantages à un coût très raisonnable.

Mais cette force collective ne se limite pas à la possibilité d'obtenir des rabais ou de participer à divers programmes. Ensemble nous pouvons également apporter un appui financier aux sections locales dans le besoin comme la S.L. 1574 de Whitehorse. Le total des dons recueillis à travers le Canada pour venir en aide aux membres de cette S.L. se chiffre à \$23,000.00. Ce montant servira à

supporter les grévistes dans leur lutte contre l'employeur.

Nous pouvons aussi utiliser cette force collective à des fins politiques avantageuses. Bien sûr la FIOE prône une position non partisane en politique, mais les effets néfastes reliés à de mauvaises décisions politiques se font de plus en plus ressentir. Nous ne pouvons donc pas ignorer notre capacité d'influencer les décisions d'intérêt collectif. Sous la rubrique Éducation, nous insistons sur la nécessité pour tous nos membres de comprendre l'importance de leur vote lors d'une élection et de l'impact qu'il aura dans le futur. Prenez le temps de lire cet article et de réfléchir comment nous pouvons ensemble faire la vraie différence.

Surtout n'oubliez pas que votre vote est important!

Meilleures salutations.
Fraternellement vôtre,

Don Lounds
Vice-président international

PROGRAMME D'AVANTAGES POUR LES RETRAITÉS

Nous sommes heureux de vous informer que la réponse à l'introduction du Programme d'avantages pour les retraités parue l'automne dernier a été très positive et qu'un grand nombre de membres retraités de la FIOE a adhéré au régime. Ce programme est destiné spécialement aux syndiqués retraités qui deviennent membres de l'ASRC (Association des syndiqués retraités du Canada).

Trois catégories de protection vous sont offertes et vous pouvez vous les procurer selon vos besoins:

- Assurance-vie
- Assurance-maladie complémentaire et Soins dentaires
- Assurance-voyage complémentaire pour soins médicaux et hospitaliers d'urgence

Vous pouvez être éligible à l'assurance-vie ainsi qu'à l'assurance-maladie complémentaire sans examen médical si vous en faites la demande :

1. Dans les 60 jours suivant la date de votre retraite ou dans les 60 jours suivant l'expiration d'une protection par un autre régime d'assurance, ou
2. Dans les 90 jours suivant la réception de la trousse d'information

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec la soussignée, conseillère au Programme de prestations de l'ASRC :

Anne Spencer
CURC Benefit Plan Consultant
Canadian Benefits Consulting Group
2300 Yonge Street, Suite 3000
Toronto, Ontario M4P 1E4

Téléphone: 416.488.7755 ou 1.800.268.0285, poste 252
Télécopieur : 416.488.7774
Courriel : curc@canben.com

UN SUCCÈS POUR LES SESSIONS DE FORMATION D'HIVER

Vingt-deux gérants d'affaires du Canada ont assisté au cours sur l'orientation du gérant d'affaires qui avait lieu à "Nottawasaga Inn" à Alliston en Ontario, au début de cette année. Ce cours constituait un des éléments de notre Vision d'excellence 2003 sur le Programme de sessions de formation d'hiver.

La deuxième session d'hiver a eu lieu du 16 au 18 février 2003 à Victoria en Colombie-Britannique où 20 représentants de sections locales de la FIOE étaient réunis pour un cours intensif sur l'arbitrage [préparation et présentation de cas, etc.]. Les participants ont beaucoup apprécié ce cours intensif de 3 jours.

Ces deux cours ont été donnés par des Représentants internationaux du Premier District.



Département des métiers de la construction

Les membres du Comité canadien des Métiers de la construction se sont réunis pour discuter et examiner les progrès accomplis pour nos membres dans l'industrie de la construction. L'Honorable Paul Martin, ex-ministre des finances a ouvertement discuté des sujets tels que le travail au noir, l'assouplissement de l'assurance-emploi afin de faciliter la mobilité des travailleurs de l'est à l'ouest ainsi que du nord au sud, la question du sceau rouge, la nécessité de standards nationaux ainsi que les réductions d'impôt pour les salariés travaillant à l'extérieur.

Le Secrétaire-trésorier des métiers de la construc-

tion, M. Joseph Maloney était aussi présent et il a parlé de l'initiative de la carte à puces qui permettrait aux travailleurs d'avoir en mains toute l'information relative au travail. Cette carte s'adapterait aussi aux systèmes de sécurité des installations nucléaires et industrielles actuelles. Il a également souligné que la Fraternité unie des charpentiers menuisiers s'était ré-affiliée aux Métiers de la construction le 1er décembre 2002 et finalement il a annoncé qu'une proposition visant à faciliter la mobilité des travailleurs canadiens vers les États-Unis avait été soumise à la Maison Blanche pour considération.

CLUB DES PROFITEURS

Je suis contre tous les syndicats, c'est donc dire que je suis contre tous les avantages que les syndicats ont réussi à obtenir au cours des ans tels que les vacances payées, jours de congés payés, congés de maladie, droits d'ancienneté, augmentations de salaires, régimes de retraite et d'assurance collective, règlements concernant la santé et la sécurité ainsi que les prestations, le régime de retraite du Canada, le taux de temps et demi pour toutes les heures travaillées en sus de huit heures dans une journée et de quarante heures dans une semaine, les prestations de l'assurance-emploi et la sécurité d'emploi.

Je renonce à tous ces avantages acquis par les syndicats et autorise par la présente la compagnie à déduire de ma paie chaque semaine le montant équivalant aux avantages acquis par les syndicats afin de le remettre à un organisme de charité.

OFFRE :

En tant que membre de la FIOE, vous êtes admissible à des réductions exclusives de 10 % et plus sur les produits HP et Compac les plus prisés.



Sympatico
High Speed

3 mois gratuits pour les nouveaux abonnés au Québec et en Ontario**



PROGRAMME D'ACHAT D'ORDINATEUR DU CTC

- Blocs-notes à partir de 1 260 \$*
- Imprimantes HP*
- Ordinateurs de poche iPAQs*
- Appareils photo numériques*
- Moniteurs*
- Ordinateurs de bureau à partir de 675\$*

POUR ACHETER OU POUR OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS :

www.hp.ca/clccomputers
OU TÉLÉPHONEZ AU :
1.877.562.2824



Canadian Labour Congress
Congrès du travail du Canada

* Des réductions additionnelles peuvent s'appliquer, renseignez-vous sur notre site Web ou par téléphone

Coin éducation

La politique c'est votre affaire!

Avant la période d'élections, les politiciens et leurs partis commencent à inonder les médias cherchant un appui en vue des prochaines élections. Malheureusement, plusieurs personnes basent leur choix de vote sur les grands titres des journaux, les articles à sensation ou un slogan. Cependant, choisir le bon parti est une chose très sérieuse. Des questions telles que les soins de santé, les droits de la personne, l'éducation, l'équité salariale, la déréglementation, la syndicalisation et les lois du travail sont des exemples démontrant comment les décisions politiques peuvent avoir des conséquences sur votre vie au travail et sur votre salaire.

Voici quelques recommandations afin de vous aider à prendre la bonne décision lors de l'élection.

- 1) Renseignez-vous pour savoir qui se présentent dans votre comté et essayez

d'en connaître le plus possible sur leurs antécédents.

- 2) Trouvez le parti que chacun d'eux représente et les politiques qu'ils appuient.
- 3) Questionnez votre section locale concernant les sujets qui vous rejoignent le plus.
- 4) Demandez aux candidats de votre comté quelles sont leurs positions sur ces mêmes sujets.

- 5) Allez voter!

- 6) Faites un suivi avec le candidat gagnant et assurez-vous qu'il tienne les promesses faites avant l'élection.

Au début, cela vous demandera un effort mais avec le temps vous deviendrez plus familier avec les questions politiques qui ont un impact majeur dans votre vie et cela vous semblera plus facile.

“DISCOURS DU PREMIER MINISTRE”

Le Premier Ministre Jean Chrétien, reconnu pour ses propos plutôt confus lors de ses énoncés sur des questions importantes a répondu ce qui suit à la Chambre des Communes alors qu'on le questionnait sur l'ancien argent versus le nouvel argent dans l'entente sur les soins de santé :

« Ils disent que l'argent qu'on avait promis il y a 3 ans comme nouvel argent devant être injecté cette année n'est plus du nouvel argent. Nous ne l'avons même pas encore déboursé et c'est déjà considéré comme de l'ancien argent versus du nouvel argent.

Pour moi, du nouvel argent c'est du nouvel argent. Que l'on paie en \$5 ou en \$10, c'est le même argent. »

Le confrère Bill Cathcart reçoit une plaque honorifique et une épinglette anniversaire pour ses 65 années à titre de membre.

New Waterford—Le confrère Bill Cathcart de New Waterford s'est vu décerné récemment par la Fraternité internationale des ouvriers en électricité une plaque et une épinglette pour ses 65 années à titre de membre. Il fut le seul canadien à être honoré cette année ce qui a rendu l'occasion encore plus spéciale. Les confrères Eric MacDonald, membre du C.-E., Brian Matheson, Représentant international et Alfie Sheppard, un membre retraité de la FIOE ont remis la plaque honorifique ainsi que l'épinglette au confrère Cathcart.

L'engagement du confrère Cathcart avec la FIOE remonte en 1937 alors qu'il commençait à travailler pour "Dominion Utilities". À cette époque, le courant circulait à 25 cycles/seconde comparativement à 60 cycles/seconde de nos jours. Dans les années 30 et les années 40, même les choses les plus simples telles que se rendre au travail et



LE CONFRÈRE CATHCART RÉCIPiendaIRE D'UNE PLAQUE ET D'UNE ÉPINGLETTE DE "65 ANS" DE LA FIOE. L'INSCRIPTION SUIVANTE ÉTAIT GRAVÉE SUR LA PLAQUE : "AVEC NOTRE SINCÈRE AFFECTION ET TOUTE NOTRE GRATITUDE, NOUS VOUS PRÉSENTONS CETTE PLAQUE HONORIFIQUE AINSI QU'UNE ÉPINGLETTE POUR TOUTES VOS ANNÉES À TITRE DE MEMBRE LOYAL ET FIDÈLE DE NOTRE FRATERNITÉ". ENTOURANT LE CONFRÈRE CATHCART : ERIC MACDONALD, BRIAN MATHESON ET ALFIE SHEPPARD QUI LUI ONT PRÉSENTÉ LA PLAQUE.

en revenir étaient beaucoup plus compliquées. Le confrère Cathcart évoquait ses premières années de travail alors qu'il devait quitter son domicile de New Waterford tous les jours pour se rendre travailler à Donkin en charrette tirée par un cheval. Avec 42 années de service actif à la FIOE (1937-1979), il était un employé dévoué qui a contribué à l'amélioration des conditions de travail de ses compagnons de travail et de ceux qui ont été embauchés par la compagnie par la suite. Même s'il est retraité depuis 23 ans, il demeure un membre actif de la FIOE et il est considéré comme un pionnier de l'industrie électrique. Alfie Sheppard, un des

présentateurs, a travaillé avec lui pendant 33 ans avant de prendre sa retraite en 1979. Le confrère Cathcart était heureux de recevoir cet honneur et a remercié les confrères Sheppard, Matheson et MacDonald pour leur initiative.